

## Le syndicat mixte « Synergie mer et littoral » (SMEL) recrute son Directeur ou sa directrice

### IDENTIFICATION DU POSTE

- **Filière** : technique
- **Catégorie** : A
- **Grade** : ingénieur principal
- **Statut** : titulaire ou contractuel de droit public
- **Lien hiérarchique** : Président du SMEL
- **Résidence administrative** : Blainville sur Mer
- **Date de prise de fonction** : 1<sup>er</sup> avril 2019

### CONTEXTE

Avec plus de 600 km de côtes, la Normandie et plus particulièrement le département de la Manche sont des territoires maritimes affirmés. Région française emblématique pour les coquillages où 40 000 tonnes d'huître et de moules sont produits et 20 000 tonnes pêchés, la Normandie conforte ces filières par un soutien technique et scientifique fourni par plusieurs organismes régionaux dont le SMEL.

Depuis près de 40 ans, le SMEL accompagne principalement les conchyliculteurs et les pêcheurs côtiers en appuyant son savoir-faire sur plusieurs champs d'activités :

- **Les réseaux d'observation** axés sur le suivi de la productivité des élevages de coquillage, le suivi halieutique des stocks régionaux de pêche côtière, le suivi de la productivité primaire et le suivi des populations naturelles compétitrices des espèces pêchées ou élevées.
- **Un soutien technique à la pêche côtière** : engins de pêche, renforcement du recrutement, élaboration documentaire destinée à la mise en place de démarches qualités...
- **Un soutien technique aux cultures marines** : technologie conchylicole, paramétrage des suivis de mortalités de coquillages, challenges thermiques, organisation et suivis des parcours zootechniques réducteurs de mortalité,...
- **Une expertise pour les aquacultures nouvelles** : paramétrage de nouvelles espèces en termes d'élevage.
- **Une expertise dans la relation entre activités et milieu** : s'inscrivant dans l'application de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin, le SMEL a développé des compétences dans la fourniture d'indicateurs d'impacts.
- **Une compétence en recherche et développement** : conduite de programmes de recherche appliquée au bénéfice des filières existantes et émergentes.
- **Une offre de service** : afin de mieux répondre aux demandes ponctuelles, le centre technique du SMEL est en mesure de faire des offres basées sur ses moyens techniques et logistiques

## MISSIONS

Placé sous l'autorité du Président du syndicat mixte, le directeur ou directrice aura pour fonction d'assurer le management du personnel, la veille stratégique, le développement de partenariats et la recherche de contrats, la relation avec les élus du syndicat et des collectivités territoriales, le suivi des opérations, de l'administration et des finances.

## ACTIVITES

### Stratégie, positionnement et développement

- En lien étroit avec le président du SMEL, le directeur ou la directrice élaborera et mettra en œuvre la stratégie de positionnement et de développement du syndicat, dans un souci d'adaptation au marché et à l'environnement.
- Ainsi, en lien avec le président du SMEL, il reviendra au directeur ou la directrice de définir une vision à moyen et long terme, traduite par la mise en œuvre d'un plan d'actions et le pilotage de la performance. L'ensemble des actions mises en œuvre définiront le positionnement global du syndicat sur lequel il conviendra de communiquer.

### Management du personnel

- En lien étroit avec la DRH du Conseil départemental de la Manche, le directeur ou la directrice aura la responsabilité du suivi réglementaire du personnel du centre technique du SMEL. A ce titre, il ou elle devra conduire les entretiens d'embauche, de licenciement, professionnels,... selon la réglementation en vigueur.
- Le directeur ou la directrice aura également pour fonction de manager les équipes assurant la performance du personnel et son bien-être au travail.

### Veille, partenariat et contrats

- En lien étroit avec le président du SMEL et à l'échelle requise par rapport aux thématiques abordées, le directeur ou la directrice assurera les contacts et les consultations documentaires nécessaires à une bonne connaissance des évolutions dans les champs opérationnels relevant de la compétence du poste. Sur certains points, cette veille sera conduite en partenariat avec les ingénieurs du SMEL en charge de la conduite des opérations.
- A l'échelle régionale, voir métropolitaine ou européenne, le directeur ou la directrice recherchera des contacts permettant le maintien et/ou le développement de partenariats et de contrats d'études, dans le respect des réglementations en vigueur.

### Relation avec les élus du syndicat et des collectivités territoriales

- En lien étroit avec le président du SMEL, le directeur ou la directrice élaborera et organisera tous les documents et autres réunions nécessaires à l'animation du Comité syndical et du bureau du SMEL. Sur le plan administratif, il s'appuiera sur le service Mutualisation du Conseil départemental de la Manche.
- En lien étroit avec le président du SMEL, le directeur ou la directrice assurera avec les collectivités territoriales concernées, les contacts nécessaires à une bonne coopération entre les dites collectivités et le SMEL.

### Suivi des opérations

- En lien étroit avec le président du SMEL et avec les ingénieurs en charge des opérations, le directeur ou la directrice élaborera les plans d'actions annuels et pluriannuels.
- En lien étroit avec les ingénieurs en charge de la conduite des opérations, le directeur ou la directrice s'assurera de la bonne exécution des plans d'actions scientifiques et techniques votés par le comité syndical.
- Le directeur ou la directrice s'assurera dans le respect des réglementations, de la bonne exécution opérationnelle. Il ou elle aura par ailleurs la responsabilité de l'élaboration et du suivi des indicateurs opérationnels.
- Point particulier : en lien étroit avec le président du SMEL, le directeur ou la directrice conduira les opérations de communications prévues dans le plan correspondant.

### Pilotage de l'administration et des finances

- En lien étroit avec le service Mutualisation du conseil départemental de la Manche, les responsables de projets et les responsables des cellules techniques du SMEL, le directeur ou la directrice assurera le suivi administratif et financier des opérations.
- En lien étroit avec le service Mutualisation et les autres services ressources concernés du conseil départemental de la Manche, le directeur ou la directrice élaborera toutes les analyses et documents nécessaires à l'élaboration et l'exécution du budget.
- En lien étroit avec la DRH du Conseil départemental de la Manche, le directeur ou la directrice assurera la gestion des ressources humaines du syndicat.

### COMPETENCES REQUISES

- Bonnes cultures scientifiques et techniques dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture et des cultures marines
- Expérience confirmée en management d'équipe
- Capacités rédactionnelles (analyse, synthèse ...)
- Expérience dans la conduite de projets scientifiques et/ou technique
- Bonnes connaissances de l'organisation administrative des collectivités et de leurs établissements publics et de ses missions
- Connaissances en pilotage de projet
- Connaissance du cadre réglementaire des domaines concernés
- Maîtrise des techniques d'animation de communication et de négociation
- Connaissance des outils bureautiques, informatiques et de communication
- Connaissance des règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- Expérience dans la relation avec des groupes socioprofessionnels, scientifiques, administratifs,...
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé
- Dynamique
- Facilité à travailler en équipe
- Leadership

### PROFIL

- Docteur es science et/ou école d'ingénieur ayant une expérience dans le management

## SPÉCIFICITÉS DU POSTE

- Déplacements fréquents sur le territoire normand voire métropolitain ou européen

## DEPOT DES CANDIDATURES

**Personne à contacter pour les renseignements sur le poste :**

Olivier Richard, directeur du Smel, 02 33 76 13 52

**Personne à contacter pour les renseignements administratifs :**

Christophe Géland, responsable recrutement – développement des compétences, 02 33 05 95 67

**Candidature (curriculum vitae + lettre de motivation) à adresser à :**

Monsieur le Président du SMEL  
Direction des Ressources humaines  
Conseil départemental de la Manche  
50050 Saint-Lô cedex

**Contact :** [recrutement@manche.fr](mailto:recrutement@manche.fr)

**Date limite de candidature :** 1<sup>er</sup> février 2019